



# S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N°11 / 83 / 2008

le 22 décembre 2008

---

## INVITATION

### à la cérémonie des Vœux de la Commune

Le Maire,  
Les Adjointes,  
Les Conseillers municipaux  
ont le plaisir de vous inviter à la réception du Nouvel An, qui aura lieu

le samedi 3 janvier 2009 à 19 H30  
à la Salle des Fêtes.

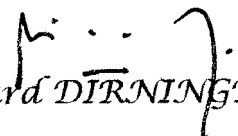
Cette manifestation permettra aux habitants du village, plus spécialement ses nouveaux habitants et ses forces vives, les responsables et Ces membres des associations, ainsi que les artisans, de se retrouver en toute convivialité en ce début d'année.

Elle donnera lieu à la remise officielle de l'honorariat à l'Adjoint sortant, M. André SCHATTNER, qui se verra également remettre la médaille d'Honneur régionale, départementale et communale en Vermeil et portera une attention particulière aux lauréats des maisons fleuries.

Le verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.

Bien cordialement, dans l'attente de vous recevoir.

Sam d'intervalle,  
Joyeux Noël

Le Maire  
  
Bernard DIRNINGER

## **Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 19 décembre 2008 et informations diverses**

### ■ ***Miroir de sécurité :***

Le Conseil municipal a donné un accord de principe pour la mise en place d'un miroir de sécurité dans la Grand'Rue, à la hauteur du n°21. Les crédits seront inscrits au prochain budget.

### ■ ***Réunion du Conseil de Communauté du Pays du Ried Brun du 11 décembre 2008 :***

Un sas d'entrée sera réalisé dans le hall modulaire de l'Espace Ried Brun. Par ailleurs, le Conseil a adopté les tarifs des services pour 2009 : dans l'ensemble, bonne nouvelle pour notre commune, puisque les tarifs concernant les ordures ménagères, la déchetterie, l'assainissement et la taxe de raccordement restent inchangés. En revanche, le service Eau potable augmente de 2,5%, portant le prix du m<sup>3</sup> de 0,81 € HT à 0,83 € HT et la location compteur 3 m<sup>3</sup>/h de 25,32 € HT à 25,94 € HT, de plus, pour Riedwihr, la redevance pollution domestique passe de 0,085 € HT à 0,170 € HT et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte de 0,060 € HT à 0,120 € HT, cela du fait d'une loi qui supprime l'exonération des communes en-dessous de 400 habitants à ces redevances qui depuis 2008, sont étalées sur cinq ans.

### ■ ***Recettes des taxes et locations en 2008 :***

Taxe de séjour (565,20 €), emplacements publicitaires (224 €), bascule (44,80 €), location alambic (234 €), location salle des Fêtes (2600 €), location terrains communaux (1796,20 €).

### ■ ***Intervention de la Compagnie de Gendarmerie du Haut-Rhin, lors de la Fête de la Choucroute, dans la nuit du 4 au 5 octobre 2008 :***

Dans sa réponse du 21 novembre 2008 à la lettre du Maire, le Préfet du Haut-Rhin précise qu'en ce qui concerne la présence d'un hélicoptère, celle-ci relevait d'une demande du Détachement Aérien de la Gendarmerie d'effectuer des vols d'entraînements nocturnes et aurait pu servir d'appui, si nécessaire, à la Compagnie de Gendarmerie, en cas de refus d'obtempérer d'un automobiliste, dans le secteur plaine de Colmar.

### ■ ***Recensement de la population :***

La population légale totale de Riedwihr, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, après le recensement du printemps dernier, s'élève à 384.

### ■ ***Théâtre alsacien à Riedwihr :***

Le dimanche 11 janvier 2009 à 14 H 30, la Chorale Ste Cécile vous propose « Im Paradise gebt's ken Engel mehr », une comédie en 3 actes de Raymond Weissenburger, interprétée par le Théâtre Alsacien de Ribeauvillé (TAR). Venez nombreux !